



CHARTRE DU JOUEUR



L'acceptation par le joueur, par un engagement signé, des règles suivantes :

- respecter les consignes données et les décisions prises par les cadres ;
- respecter les horaires et prévenir en cas de problème ;
- respecter ses partenaires et ses adversaires tant par le comportement que par le langage sur et en dehors du terrain ;
- respecter les décisions de l'arbitre par une approbation comportementale sans équivoque et silencieuse ;
- être à l'écoute lors des séances de pédagogie du football et ne prendre la parole qu'en la demandant en levant la main ;
- Porter la tenue de l'académie à l'entraînement, au rassemblement d'avant match, à l'échauffement et aux éventuelles sorties.
- faire toujours corps avec le groupe dans le vestiaire, au cours de l'échauffement et à la fin du match ;
- faire preuve de sérieux lors de l'échauffement d'avant match et du début de l'entraînement ;
- faire preuve de combativité sur le terrain ;
- respecter les principes du jeu prodigué dans le référencement de celui de la FAVIA.

C'est dans un tel cadre de règles de comportement, suscitant la prise en considération de l'autre, de ses besoins et de son respect, que la FAVIA pourra s'exprimer dans les meilleures conditions.

Tout manquement à l'une de ces règles fera l'objet d'un avertissement oral puis écrit, en cas de récidive. Au-delà, une Commission de Discipline se réunira en présence du joueur irrespectueux.

Signature du joueur :

GOIFFON Maurice (Fondateur de la FAVIA) :